Annexe 2 Format et définition des données renseignées pour les vols autres que ceux de transport aérien public

Nomenclature des noms des fichiers de collecte

Le nom d'un fichier de collecte est une chaine de 30 caractères

Position	Contenu
1 à 4	Code OACI de l'aérodrome de collecte / le cas échéant code de 4 caractères donné à l'organisme effectuant la collecte pour le compte de plusieurs aérodromes
5 à 14	Chaine de caractères « _NC_depot_ » (« _ » est le caractère « souligné » code ASCII
15 à 20	Date du dépôt de la collecte sous forme « AAMMJJ »
21 à 26	Chaine de caractères « _Mois_ »
27 à 30	Mois de la collecte sous forme « AAMM »

Exemple : Le nom du fichier est « LFBO_NC_depot_090407_Mois_0903 » pour la collecte des vols autres que ceux de transport aérien public de l'aérodrome d'Orly déposée le 7 avril 2009 et relative au trafic du mois de mars 2009.

Format des fichiers

Les fichiers comportent un enregistrement par vol.

Chaque enregistrement est séparé de l'enregistrement précédent :

- soit par la séquence des caractères ASCII de codes décimaux 13 et 10 (0D et 0A en hexadécimal) ;
- soit par le caractère ASCII de code décimal 10 (0A en hexadécimal).

Chaque enregistrement comporte 25 champs. Dans le format CSV, le caractère séparant les champs est le caractère « ; » (de code décimal ASCII 59). Les champs sont désignés par leur position dans la séquence des champs. Les champs doivent être impérativement remplis dans cet ordre.

Un champ pour lequel l'information n'est pas disponible ou n'est pas pertinente ne comporte aucun caractère (dans la séquence des champs il y a « ;; »).

Mentions obligatoires

Les informations que les exploitants d'aérodrome sont tenus de faire figurer dans les collectes afin que les collectes ne soient pas refusées par la DGAC sont celles pour lesquelles figure un « O » dans la colonne « Obligatoire » du tableau du paragraphe 6 ci-après.

Formats et définitions des champs

Code	Nom du champ	Commentaire	Format	Exemple	Ordre du champ	**Obligatoire** A par aérodrome T par transporteur
Partie commune à l'ensemble des escales						
Fc01	Numéro d'ordre du formulaire dans la collecte		Entier		1	A
Fc02	Aérodrome source	Code OACI de l'aérodrome ayant collecté les données	4 caractères	LFBO	2	A
Fc03	Code du transporteur exploitant	Code du transporteur exploitant, si celui-ci figure dans la table de référence. Champs vides si le transporteur exploitant ne figure pas dans la table.	3 caractères max	AFR	3	A
Fc04	Libellé du transporteur exploitant	Libellé du transporteur exploitant, si celui-ci ne figure pas dans la table de référence.	30 caractères max	Nouvelle CIE	4	
Fc05	Code du transporteur affréteur	Code du transporteur affréteur, si celui-ci figure dans la table de référence. Champs vides si le transporteur affréteur ne figure pas dans la table.	3 caractères max	AFR	5	T
Fc06	Libellé du transporteur affréteur	Libellé du transporteur affréteur, si celui-ci ne figure pas dans la table de référence.	30 caractères max	Nouvelle CIE	6	
Fc07	Code du transporteur franchisé	Code du transporteur franchisé, si celui-ci figure dans la table de référence. Champs vides si le transporteur franchisé ne figure pas dans la table.	3 caractères max	AFR	7	T
Fc08	Libellé du transporteur franchisé	Libellé du transporteur franchisé, si celui-ci ne figure pas dans la table de référence.	30 caractères max	Nouvelle CIE	8	
Fc09	Service aérien / camionné / ferré	Code égal à : • « A » pour « aérien » ; • « C » pour « camionné » ; • « F » pour « ferré ».	1 caractère	A	9	T
Fc10	Vol régulier / non régulier	Code égal à : • « R » pour « vol régulier » ; • « N » pour « vol non régulier ».	1 caractère	R	10	T
Fc11	Identification des vols charter	Code égal à : • « C » pour « vol charter » ; • « N » pour « vol non charter ».	1 caractère	C	11	T

Code	Nom du champ	Commentaire	Format	Exemple	Ordre du champ	Obligatoire A par aérodrome T par transporteur
Fc12	Classification mixte / cargo / postal / autre	Code égal à : • « M » pour « mixte » ; • « C » pour « cargo » ; • « P » pour « postal » • « A » pour « autre ».	1 caractère	M	12	T
Fc13	Numéro du vol	Code alphanumérique servant aux transporteurs aériens pour identifier leurs vols.	7 caractères max	07532	13	A
Fc14	Circonstance du vol : dérouté / non dérouté / interrompu	Code égal à : • « D » pour « dérouté » ; • « N » pour « non dérouté ». • « I » pour « interrompu »	1 caractère	N	14	A
Fc15	Mouvement départ / arrivée	Code égal à : • « D » pour « mouvement au départ » ; • « A » pour « mouvement à l'arrivée ».	1 caractère	D	15	A
Fc16	Code du premier aérodrome d'escale (départ) ou du dernier aérodrome d'escale (arrivée)	Code OACI de l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence. Champ vide dans le cas où le vol est interrompu.	4 caractères	LFPB	16	A sauf si vol interrompu
Fc17	Libellé du premier aérodrome d'escale (départ) ou du dernier aérodrome d'escale (arrivée)	Libellé si l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence. Champ vide dans le cas où le vol est interrompu.	30 caractères max	Aérodrome X	17	
Fc18	Passagers totaux sur l'étape de vol	Nombre de passagers	entier	150	18	T
Fc19	Passagers de moins de 2 ans sur l'étape de vol	Nombre de passagers	entier	10	19	T
Fc20	Passagers en transit sur l'étape de vol	Nombre de passagers	entier	50	20	T
Fc21	Fret total transporté sur l'étape de vol	Poids en kilogramme	entier	600	21	T
Fc22	Fret en transit sur l'étape de vol	Poids en kilogramme	entier	200	22	T
Fc23	Poste transportée sur l'étape de vol	Poids en kilogramme	entier	150	23	T
Fc24	Poste en transit sur l'étape de vol	Poids en kilogramme	entier	50	24	T
Fc25	Sièges offerts à la vente sur le vol	Nombre de sièges	entier	220	25	T
Fc26	Charge fret et poste offerte à la vente sur le vol	En kilogramme	entier	2500	26	T
Fc27	Immatriculation de l'aéronef		10 caractères max	FPAPA	27	A
Fc28	Code du modèle d'aéronef	Code OACI du modèle de l'aéronef, si l'aéronef figure dans la table de référence. Champ vide si l'aéronef ne figure pas dans la table.	10 caractères max	A320	28	
Fc29	Libellé du modèle d'aéronef	Libellé du modèle d'aéronef, si le modèle de l'aéronef ne figure pas dans la table de référence.	30 caractères max	Nouvel Aéronef	29	

Code	Nom du champ	Commentaire	Format	Exemple	Ordre du champ	Obligatoire A par aérodrome T par transporteur
Fc30	Indicatif navigation aérienne	Code alphanumérique servant aux services de la navigation aérienne pour identifier les vols.	7 caractères max	07532	30	
Fc31	Régime de vol IFR / VFR	Code égal à : • « 1 » pour « vol IFR » ; • « 2 » pour « vol VFR avec plan de vol » ; • « 3 » pour « vol VFR sans plan de vol ».	1 caractère	1	31	
Fc32	Date bloc réelle	Date réelle d'arrivée ou de départ du parking avion	AAAA-MM-JJ	09-03-15	32	A
Fc33	Heure bloc réelle (en heure locale)	Heure locale réelle d'arrivée ou de départ du parking avion	HH:MM:SS	18:10	33	A
Fc34	Date piste réelle	Date réelle d'atterrissage ou de décollage	AAAA-MM-JJ	09-03-15	34	A
Fc35	Heure piste réelle (en heure locale)	Heure locale réelle d'atterrissage ou de décollage	HH:MM:SS	18:20	35	A
Fc36	Date bloc programmée	Date programmée d'arrivée ou de départ du parking avion	AAAA-MM-JJ	09-03-15	36	
Fc37	Heure bloc programmée (en heure locale)	Heure locale programmée d'arrivée ou de départ du parking avion	HH:MM:SS	18:00	37	
Fc38	Date piste programmée	Date programmée d'atterrissage ou de décollage	AAAA-MM-JJ	09-03-15	38	
Fc39	Heure piste programmée (en heure locale)	Heure locale programmée d'atterrissage ou de décollage	HH:MM:SS	18:05	39	
Fc40	Cause de retard du vol / source transporteur aérien exploitant	Code IATA de la cause de retard du vol : La liste des codes figure dans la table du référence « Causes de retard »	2 caractères	PE	40	t
Fc41	Cause de retard du vol / source aérodrome source		2 caractères	PO	41	
Fc42	Piste utilisée	Code de la piste utilisée (alphanumérique)	3 caractères max	014	42	
Fc43	Balisage en service / non en service	Code égal à : • « S » pour « balisage en service » ; • « N » pour « balisage non en service ».			43	A
Fc44	Visibilité horizontale	Visibilité horizontale mesurée en mètres	entier	5000	44	
Fc45	Aérogare utilisée	Code de l'aérogare utilisée (alphanumérique)	4 caractères max	2F	45	
Fc46	Terminal utilisé	Code du terminal utilisé (alphanumérique)	4 caractères max	2	46	
Champs 47 à 50 à renseigner pour l'escale 1. Les champs 47 à 54 sont vides dans le cas où le vol est interrompu (;;).						
Ec1-1	Code de l'aérodrome de l'escale 1	Code OACI de l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence. Champ vide si l'aérodrome ne figure pas dans la table.	4 caractères	LFPB	47	A sauf si vol interrompu
Ec1-2	Libellé de l'aérodrome de l'escale 1	Libellé si l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence.	30 caractères max	Aérodrome X	48	
Ec1-3	Passagers locaux à l'escale 1	Nombre des passagers locaux à l'escale	entier	45	49	T
Ec1-4	Bagages locaux à l'escale 1	Nombre des bagages locaux à l'escale	entier	30	50	T
Ec1-5	Poids des bagages locaux à l'escale 1	Poids des bagages locaux à l'escale	entier	320	51	T

Code	Nom du champ	Commentaire	Format	Exemple	Ordre du champ	Obligatoire A par aérodrome T par transporteur
Ec1-6	Fret direct à l'escale 1 (kg)	Poids du fret en kilogrammes	entier	500	52	T
Ec1-7	Poste directe à l'escale 1 (kg)	Poids de la poste en kilogramme	entier	150	53	T
Ec1-8	Passagers en correspondance à l'escale 1	Nombre de passager	entier	46	54	T
*S'il n'y pas d'escale 2, les champs 55 à 62 sont vides (;;).						
Ec2-1	Code de l'aérodrome de l'escale 2	Code OACI de l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence. Champ vide si l'aérodrome ne figure pas dans la table.	4 caractères	LFPB	55	T* sauf si vol interrompu
Ec2-2	Libellé de l'aérodrome de l'escale 2	Libellé si l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence.	30 caractères max	Aérodrome X	56	
Ec2-3	Passagers locaux à l'escale 2	Nombre des passagers locaux à l'escale	entier	45	57	T*
Ec2-4	Bagages locaux à l'escale 2	Nombre des bagages locaux à l'escale	entier	30	58	T*
Ec2-5	Poids des bagages locaux à l'escale 2	Poids des bagages locaux à l'escale	entier	320	59	T*
Ec2-6	Fret direct à l'escale 2 (kg)	Poids du fret en kilogrammes	entier	500	60	T*
Ec2-7	Poste directe à l'escale 2 (kg)	Poids de la poste en kilogramme	entier	150	61	T*
Ec2-8	Passagers en correspondance à l'escale 2	Nombre de passager	entier	46	62	T*
*S'il n'y pas d'escale 3, les champs 63 à 70 sont vides (;;)						
Ec3-1	Code de l'aérodrome de l'escale 3	Code OACI de l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence. Champ vide si l'aérodrome ne figure pas dans la table.	4 caractères	LFPB	63	T* sauf si vol interrompu
Ec3-2	Libellé de l'aérodrome de l'escale 3	Libellé si l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence.	30 caractères max	Aérodrome X	64	
Ec3-3	Passagers locaux à l'escale 3	Nombre des passagers locaux à l'escale	entier	45	65	T*
Ec3-4	Bagages locaux à l'escale 3	Nombre des bagages locaux à l'escale	entier	30	66	T*
Ec3-5	Poids des bagages locaux à l'escale 3	Poids des bagages locaux à l'escale	entier	320	67	T*
Ec3-6	Fret direct à l'escale 3 (kg)	Poids du fret en kilogrammes	entier	500	68	T*
Ec3-7	Poste directe à l'escale 3 (kg)	Poids de la poste en kilogramme	entier	150	69	T*
Ec3-8	Passagers en correspondance à l'escale 3	Nombre de passager	entier	46	70	T*
*S'il n'y pas d'escale 4, les champs 71 à 78 sont vides (;;).						
Ec4-1	Code de l'aérodrome de l'escale 4	Code OACI de l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence. Champ vide si l'aérodrome ne figure pas dans la table.	4 caractères	LFPB	71	T* sauf si vol interrompu
Ec4-2	Libellé de l'aérodrome de l'escale 4	Libellé si l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence.	30 caractères max	Aérodrome X	72	
Ec4-3	Passagers locaux à l'escale 4	Nombre des passagers locaux à l'escale	entier	45	73	T*

Code	Nom du champ	Commentaire	Format	Exemple	Ordre du champ	Obligatoire A par aérodrome T par transporteur
Ec4-4	Bagages locaux à l'escale 4	Nombre des bagages locaux à l'escale	entier	30	74	T*
Ec4-5	Poids des bagages locaux à l'escale 4	Poids des bagages locaux à l'escale	entier	320	75	T*
Ec4-6	Fret direct à l'escale 4 (kg)	Poids du fret en kilogrammes	entier	500	76	T*
Ec4-7	Poste directe à l'escale 4 (kg)	Poids de la poste en kilogramme	entier	150	77	T*
Ec4-8	Passagers en correspondance à l'escale 4	Nombre de passager	entier	46	78	T*
*S'il n'y pas d'escale 5, les champs 79 à 86 sont vides (;;).						
Ec5-1	Code de l'aérodrome de l'escale 5	Code OACI de l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence. Champ vide si l'aérodrome ne figure pas dans la table.	4 caractères	LFPB	79	T* sauf si vol interrompu
Ec5-2	Libellé de l'aérodrome de l'escale 5	Libellé si l'aérodrome, si l'aérodrome figure dans la table de référence.	30 caractères max	Aérodrome X	80	
Ec5-3	Passagers locaux à l'escale 5	Nombre des passagers locaux à l'escale	entier	45	81	T*
Ec5-4	Bagages locaux à l'escale 5	Nombre des bagages locaux à l'escale	entier	30	82	T*
Ec5-5	Poids des bagages locaux à l'escale 5	Poids des bagages locaux à l'escale	entier	320	83	T*
Ec5-6	Fret direct à l'escale 5 (kg)	Poids du fret en kilogrammes	entier	500	84	T*
Ec5-7	Poste directe à l'escale 5 (kg)	Poids de la poste en kilogramme	entier	150	85	T*
Ec5-8	Passagers en correspondance à l'escale 5	Nombre de passager	entier	46	86	T*

Définitions

Les définitions suivantes s'appliquent aux termes utilisés dans le tableau du paragraphe 4 ci-après :

Terme	**Définition**
Aérodrome source	Aérodrome collectant les données.
Circonstance du vol (dérouté / non dérouté / interrompu / Circulaire)	**Vol dérouté** : Atterrissage d'un aéronef dans un autre aéroport que celui figurant sur son plan de vol en raison de difficultés techniques ou opérationnelles affectant soit l'aéronef soit l'aéroport de destination. Les déroutements peuvent être causés par l'inconduite de passagers, des problèmes techniques à l'aéronef, le mauvais temps, des accidents ou d'autres urgences se produisant à l'aéroport de destination prévu. **Vol interrompu** : Cas du décollage d'un aéronef qui interrompt son vol peu de temps après et vient se reposer sur son aérodrome de départ. Dans ce cas l'exploitant de l'aérodrome source fournit un formulaire dans lequel la liste des escales est vide. **Vol circulaire** : Cas d'un aéronef qui décolle et atterrit du même aérodrome.
Vol voyage	C'est un vol au cours duquel l'aéronef décolle ou atterrit sur l'aérodrome source et effectue des évolutions en dehors du circuit de circulation aérienne de cet aérodrome. La circonstance du vol voyage peut être l'une des quatre circonstances mentionnées dans la définition précédente. Le cas d'un vol circulaire donne lieu au remplissage d'un formulaire pour le mouvement départ et d'un formulaire pour le mouvement arrivée. Pour ces deux formulaires l'aérodrome d'escale est vide.
Vol local	C'est un vol au cours duquel l'aéronef effectue des évolutions dans le circuit de circulation de l'aérodrome source à des fins autres que le départ et ou l'arrivée de l'aérodrome source. Il est caractérisé par une heure de début de vol, une heure de fin de vol et un nombre de touchées de la piste. Le vol local concerne aussi bien le vol d'un aéronef qui décolle et / ou atterrit sur l'aérodrome source que le vol d'un aéronef qui vient d'un autre aérodrome.
Vol à la fois local et voyage	En application des définitions précédentes, un vol peut être à la fois vol local et vol voyage. Par exemple, un aéronef qui décolle de l'aérodrome source, effectue plusieurs tours de piste avec des « touch and go » et / ou des remises de gaz puis part faire des évolutions en dehors du circuit de l'aérodrome. Le formulaire relatif à ce mouvement comporte le code « M » dans la case « vol local / voyage » ; les deux parties « vol local » et « vol voyage » sont renseignées.

Terme	Définition
Nombre de touchées	Dans le cas d'un vol local, un aéronef peut effectuer des tours de piste et être amené à se présenter plusieurs fois sur la piste. Une touchée est décomptée chaque fois que : • l'aéronef se pose sur la piste et redécolle aussitôt (« touch and go ») ; • l'aéronef survole la piste à faible altitude dans le sens de sa longueur et remet les gaz sans contact avec la piste (remise de gaz).
Modèle d'aéronef	La table métier des modèles d'aéronef, tenue à jour par le bureeau, contient la liste des modèles de tous les modèles d'aéronef utilisés sur les aérodromes français.
Régime de vol	Le sigle « IFR » est utilisé pour un vol aux instruments. Le signe « VFR » est utilisé pour un vol à vue. Un vol VFR peut être exécuté avec plan de vol ou sans plan de vol.

Dispositions communes relatives aux formats

Les champs « entier » doivent initialisés à zéro dans le transfert des données.

Le format des champs « Date » est AAAA-MM-JJ où :

- AAAA est l'année sur 4 caractères (ex : 2009) ;
- MM est le mois sur 2 caractères (de 01 à 12) ;
- JJ est le jour (de 01 à 31) ;
- Le séparateur est le caractère « - » (tiret).

Le format des champs « Heures-minutes » est HH:MM ou éventuellement HH:MM:SS où :

- HH est l'heure sur 2 caractères (de 00 à 24) ;
- MM est le chiffre des minutes (de 00 à 59) :
- SS est le chiffre des secondes (de 00 à 59) ;
- Le séparateur est « : » (deux points).

Le format des champs caractères est :

- Soit imposé par l'appartenance à une table ou à une liste ;
- Soit libre.

De manière générale, et afin de garantir l'intégrité des données transmises, tous les champs devront être initialisés AVANT traitement. La valeur standard utilisée pourra être « espace ». ainsi, si l'information n'est pas disponible ou n'est pas pertinente dans le cas de champ non obligatoire, la valeur du champ transmise sera « ;; » dans la séquence des champs.